FICHE PRATIQUE MOBILITÉ ÉTUDES
AIDES FINANCIÈRES / J'AI OBTENU UN FINANCEMENT ERAMUS+/MINISTÈRE DE LA CULTURE

Comment est calculée le montant total de l'aide à la mobilité ?

1. Je pars en mobilité pendant 1 semestre :

1.1. Je suis boursier sur critères sociaux (CROUS) :

- Je reçois une bourse Erasmus pour une durée de 3 mois composée de :

Montant mensuel de la contribution aux frais de séjour x 3 mois
+
Montant de la contribution aux frais de transport*
+
*(uniquement si je suis éligible)***
Prime inclusion de 250€ x 3 mois

Le montant total de la bourse Erasmus+ dépend de ma destination et de ma situation personnelle

- ET je reçois une bourse du Ministère de la culture pour une durée de 4 mois, soit 1600€, *sous réserve de subvention du Ministère de la culture*

1.2. Je ne suis pas boursier sur critères sociaux (CROUS)

- Je reçois une bourse Erasmus pour une durée de 3 mois composée de :

Montant mensuel de la contribution aux frais de séjour* x 3 mois
+
Montant de la contribution aux frais de transport**
+
(uniquement si je suis éligible)
Prime inclusion de 250€ x 3 mois

Le montant total de la bourse Erasmus+ dépend de ma destination et de ma situation personnelle

- ET je reçois une aide d'urgence du Ministère de la culture pour une durée de 4 mois, soit 608€, *sous réserve de subvention du Ministère de la culture*

2. Je pars en mobilité pendant 2 semestres

2.1. Je suis boursier sur critères sociaux (CROUS)

- Je reçois une bourse Erasmus pour une durée de 6 mois composée de :

Montant mensuel de la contribution aux frais de séjour* x 6 mois

+

Montant de la contribution aux frais de transport*

+

*(uniquement si je suis éligible)***

Prime inclusion de 250€ x 6 mois

Le montant total de la bourse Erasmus+ dépend de ma destination et de ma situation personnelle

- ET je reçois une bourse du Ministère de la culture pour une durée de 6 mois, soit 2400€, *sous réserve de subvention du Ministère de la culture*

2.2. Je ne suis pas boursier sur critères sociaux (CROUS)

- Je reçois une bourse Erasmus pour une durée de 6 mois composée de :

Montant mensuel de la contribution aux frais de séjour* x 6 mois

+

Montant de la contribution aux frais de transport*

+

*(uniquement si je suis éligible)***

Prime inclusion de 250€ x 6 mois

Le montant total de la bourse Erasmus+ dépend de ma destination et de ma situation personnelle

- ET je reçois une aide d'urgence du Ministère de la culture pour une durée de 6 mois, soit 912€, *sous réserve de subvention du Ministère de la culture*

** voir les montants par destination pages 4 et 5*
*** voir les critères inclusion page 6*

Comment sont versées les aides à la mobilité ?

Une fois que j'ai reçu les résultats de la commission d'attribution :

1. Je signe le contrat financier Erasmus+ et je renvoie à l'ENSAP l'attestation d'arrivée signée par mon établissement d'accueil

2. Je reçois un premier paiement de l'ENSAP, qui correspond à 80% de la bourse Erasmus+

Le montant dépend de la durée de ma mobilité, de la destination et de ma situation personnelle (bonus inclusion). Voir le tableau page 2.

3. Je reçois un deuxième paiement de l'école, qui correspond à 100% de l'aide du ministère de la Culture.

Le montant dépend de la durée de ma mobilité et de ma situation personnelle (boursier sur critères sociaux ou non).

Les paiements seront faits à partir de fin octobre / novembre, à réception de la subvention du ministère de la Culture.

4. A la fin de ma mobilité, j'envoie l'attestation de fin de séjour signée par mon établissement d'accueil et je complète le questionnaire Erasmus+ en ligne

5. Si j'ai effectué le trajet aller et retour vers mon établissement d'accueil en utilisant un moyen de transport écoresponsable, j'envoie les justificatifs

6. Je reçois un troisième paiement de l'école qui correspond au solde de ma bourse Erasmus+

En cas d'utilisation d'un moyen de transport écoresponsable pour l'aller ET le retour, le montant de la contribution au frais de voyage est revu à la hausse

7. Si ma mobilité est annulée ou écourtée, je rembourse l'école

Bourse Erasmus +
Taux 2025-2026

			Frais de séjour	Frais de voyage	
Pays	Ville	Groupe pays	Montant mensuel	Contribution standard	Contribution éco-responsable
Allemagne	Berlin	1	370 €	309 €	417 €
Allemagne	Dresde	1	370 €	309 €	417 €
Allemagne	Hanovre	1	370 €	309 €	417 €
Allemagne	Munich	1	370 €	309 €	417 €
Allemagne	Suttgart	1	370 €	309 €	417 €
Autriche	Graz	1	370 €	309 €	417 €
Autriche	Vienne	1	370 €	309 €	417 €
Belgique	Bruxelles	1	370 €	309 €	417 €
Belgique	Liège	1	370 €	309 €	417 €
Belgique	Louvain	1	370 €	309 €	417 €
Belgique	Mons	1	370 €	309 €	417 €
Bulgarie	Sofia	3	320 €	309 €	417 €
Espagne	Alcala de Henares	2	320 €	309 €	417 €
Espagne	Grenade	2	320 €	309 €	417 €
Espagne	Madrid	2	320 €	309 €	417 €
Espagne	Pampelune	2	320 €	211 €	285 €
Espagne	Saint-Sébastien	2	320 €	211 €	285 €
Espagne	Valence	2	320 €	309 €	417 €
Grèce	Athènes	2	320 €	395 €	535 €
Grèce	Thessalonique	2	320 €	309 €	417 €
Hongrie	Budapest	3	320 €	309 €	417 €
Islande	Borgarnes	1	370 €	395 €	535 €
Italie	Ferrare	1	370 €	309 €	417 €
Italie	Florence	1	370 €	309 €	417 €
Italie	Gênes	1	370 €	309 €	417 €
Italie	Milan	1	370 €	309 €	417 €
Italie	Rome	1	370 €	309 €	417 €
Italie	Venise	1	370 €	309 €	417 €
Norvège	Trondheim	1	370 €	395 €	535 €

Pologne	Cracovie	3	320 €	309 €	417 €
Portugal	Evora	2	320 €	309 €	417 €
Portugal	Porto	2	320 €	309 €	417 €
République-Tchèque	Prague	2	320 €	309 €	417 €
Roumanie	Bucarest	3	320 €	395 €	535 €
Suède	Uppsala	1	370 €	395 €	535 €
Turquie	Istanbul	3	320 €	395 €	535 €

Bourse Erasmus +
Critères bonus inclusion

- En situation de handicap ou d'affection longue durée. Vous pouvez vous rapprocher, si besoin, de la référente Handicap de l'école : https://www.bordeaux.archi.fr/aide-a-la-reussite/

  Justificatif : attestation médicale

- Habitant (foyer fiscal) dans une commune classée Zones de revitalisation rurale (ZRR) : https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/zonage-de-politiques-publiques

  Justificatif : avis d'imposition

- Habitant (foyer fiscal) à une adresse classée Quartiers Prioritaires de la Ville : https://sig.ville.gouv.fr/

  Justificatif : avis d'imposition

- Boursier de l'enseignement supérieur sur critères sociaux échelons 6 et 7

  Justificatif : notification définitive du CROUS

- Cas individuel pouvant relever de l'inclusion

  Justificatif : attestation d'un.e assistant.e de service social